

Administration communale de Rebecq

Règlement d'Ordre Intérieur

A l'attention des enfants

Au cours de cette semaine, je m'engage à :

Au niveau du matériel :

- Laisser mes jeux personnels à la maison (DS, PSP, MP3, ou autres jeux de carte...) ainsi que tout objet qui pourrait être dangereux pour la sécurité d'autrui. Sauf si un objet spécifique est demandé par écrit dans le cadre d'une activité
- Ranger mes affaires à l'endroit prévu à cet effet.
- Respecter les jeux et le matériel qui sont mis à ma disposition. Ne rien dégrader intentionnellement.
- Ne pas prendre pas le matériel qui ne m'appartient pas.

Au niveau de mon attitude :

- Ne pas dire de grossièreté ou de moquerie.
- Respecter les autres quelles que soient leur couleur de peau, leur religion ou leur appartenance sociale.
- Être poli à l'égard des adultes et des autres enfants.
- Ne pas user de violence quelles qu'en soient les raisons. En cas de conflit, je m'adresse à un adulte. Je ne fais pas justice moi-même.
- User des poubelles pour jeter mes déchets.
- Participer aux activités proposées dans un bon esprit.

Au niveau des adultes :

- Respecter la parole de l'adulte.
- Respecter le présent règlement qui m'est expliqué dès le premier jour de plaine.

Sanction :

En cas de non-respect du présent règlement, je recevrai un avertissement. Le deuxième tiendra lieu d'exclusion.

